

# RAPPORT MORAL EXERCICE 2004 - 2005

L'année 2004- 2005 constitue un tournant décisif dans le parcours professionnel d'ANAIS :

- ❖ C'est l'année de la finalisation de la nouvelle orientation par la restructuration des projets médico-éduco pédagogiques.
- ❖ C'est l'année du renforcement du personnel d'encadrement.
- ❖ C'est l'année de la refonte du règlement intérieur pour une meilleure définition du domaine d'intervention d'ANAS.
- ❖ C'est l'année de l'élargissement du cercle associatif à l'échelle nationale et internationale
- ❖ C'est l'année de la préparation du grand projet espace ANAIS

## FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES

ANAIS a accueilli 73 enfants répartis comme suit :

- 32 Préadolescents, adolescents et jeunes adultes sont pris en charge par la structure Berceau et les classes intégrées d'AL Manfalouti, le projet global s'articulait autour du scolaire, de l'autonomie et du professionnel.

Les ateliers d'initiation professionnelle concernaient :

- l'Art et Décor au BERCEAU
- La menuiserie au BERCEAU
- La cuisine au BERCEAU
- La chaussure et broderie dans le centre CTIMA
- La tapisserie et peinture sur bois dans le centre HAY SEDRI
- La coiffure dans le centre COIFFURE

- 41 sont pris en charge dans les structures POLO et GHANDI

Ces deux structures assurent à deux niveaux différents :

- un encadrement éduco- pédagogique.
- Un suivi paramédical en orthophonie et psychomotricité .
- Un suivi psychologique.
- Une intégration partielle et une socialisation dans 'autres structures.

L'ensemble des personnes handicapées ( P H ) ont bénéficié de sorties socialisantes qui favorisent la découverte de l'environnement et l'ouverture sur le monde extérieur (la forêt Bouskoura, le zoo Temara, une ferme, un barrage BENSLIMANE, un aéroport, une plage ,...)

ANAIIS n'a malheureusement pas réussi à obtenir un centre pour organiser « les classes vertes » communément appelées colonies ;

## **SUIVI DES ACTIONS DE PRISE EN CHARGE**

L'équipe pédagogique et la responsable administrative ont tenu régulièrement les réunions de synthèse et les réunions institutionnelles ; Dr TYAL qui animait ces dernières a souhaité que celles-ci soient animées par un spécialiste non membre du Bureau .

Les réunions programmées avec les parents pour établir les projets individuels ou présenter les bilans de fin d'année ont été tenues régulièrement avec une participation variable ; **des réunions spéciales ont été organisées en début d'exercice 2004-2005 pour présenter le projet de restructuration et obtenir l'adhésion et les observations des parents.**

## **MANIFESTATIONS SPORTIVES**

Une journée sportive multidisciplinaire a été organisée par Spécial Olympique mars 2005 à laquelle ont participé 41 athlètes d'ANAIIS

## **FORMATION DU PERSONNEL SEMINAIRES**

Certains éléments de l'équipe ont assisté cette année à des séminaires de formation et d'information :

- séminaire national sur le dépistage de l'autisme en décembre 2004
- Séminaires sur les troubles de langage chez l'enfant en janvier 2005
- Journée nationale sur la trisomie 21 en mai 2005
- Recyclage artisanal du papier novembre 2005
- Deux formations étaient programmées avec le concours, dans le cadre du partenariat avec FAIT 21, d'animateurs français pour l'expression corporelle et l'autre pour l'accompagnement de la personne trisomique 21 de la naissance à l'âge adulte et la préparation de l'action précoce et dont la réalisation a été programmée pour l'exercice 2005-2006 en deux sessions
- Un membre du bureau a effectué un séjour de stage de trois jours à l'AAPEI de Strasbourg à l'occasion du jumelage entre cet organisme et ANAIIS ;

## **PROBLEMES DES LOCAUX**

ANAIIS s'était engagée à apporter des aménagements aux locaux d'ALMANFALOUT et avait sollicité l'attribution de deux classes supplémentaires pour la rentrée de l'année 2005/ 2006. En septembre 2005 ANAIIS fut surprise par l'attitude hostile et le chantage de la direction de cette école ce qui nous a conduit, en accord avec les parents des PHM concernée , à suspendre notre collaboration et à

reporter provisoirement l'intégration scolaire sur la structure de l'école GHANDI .La hiérarchie de l'Education Nationale en a été informée

D'un autre côté ANAIS continue à avoir des problèmes avec les propriétaires des locaux et notamment avec celui du BERCEAU qui ,à défaut de récupérer les locaux , cherche à relever les locaux ;plusieurs négociations ont été entreprises pour trouver une solution viable et durable sans résultat à ce jour.

IL est notoire que les locaux actuels, à l'exception des classes de l'école GHANDI, ne répondent pas aux normes et sont pour la plus part exigües et dispersés géographiquement. Cet état de choses pose en outre des problèmes de charges de transport

## **RESTRUCTURATION**

**La réflexion entamée en fin d'exercice précédent a été finalisée pour être mise en oeuvre dès l'exercice 2005 2006 ;**

L'idée fondamentale consistait à permettre à toute personne porteuse du handicap mental léger ou moyen d'être accueilli, quel que soit son âge, en prenant en considération principalement ses potentialités et ses acquis .

La restructuration est conçue pour permettre :

- de répondre le mieux possible aux attentes et aux besoins des PHM ;
- de rationaliser les espaces et les infrastructures
- D'établir un cadre institutionnel, administratif et pédagogique pour notre action auprès des PHM et leurs familles .
- De fournir une plus grande efficacité ainsi qu'un large spectre d'interventions au profit de personnes handicapées.
- Une meilleure synergie de l'équipe
- Une projection de l'Association vers l'avenir pour permettre une planification de actions de prise en charge des PHM

La restructuration se décline, comme cela avait été exposé et présenté, par la mise en place de cinq services de prise en charge couvrant tous les âges de la naissance à l'âge adulte en vue de répondre de manière optimale aux besoins spécifiques de la personne handicapée mentale que nous rappelons et récapitulons -i ap rès:

- le service de l'action précoce et d'éveil (SAPE) pour un meilleur accompagnement pluridisciplinaire dès la naissance, la prévention, le suivi médical, l'éveil, l'éducation et la préparation à l'intégration pour les enfants de trois à six ans et à guidance des familles .
- Le service de l'intégration et de scolarisation adaptée (S I S ) s'adresse à la tranche d'âge de 3 à 14 ans et leur offre l'intégration scolaire individuelle partielle ou totale, avec un accompagnement spécialisé ;
- le service apprentissage de l'intégration et de formation adaptée (SAIFA) concerne les adolescents entre 14 et 18 ans et propose une prise en charge spécialisée avec initiation professionnelle en vue d'une insertion progressive dans la vie professionnelle

- Le service de travail protégé (STP). Il concerne les adultes à partir de 18 ans et permet à certains d'intégrer une activité professionnelle rémunératrice (5 à 10 % du SMIG )dans le cadre des centres d'aide par le travail (CAT) et éventuellement en partenariat avec le secteur productif dans les ateliers protégés
- Le service d'hébergement et d'aide à domicile (SHAD) pour les adultes et dont la mise en place se fera ultérieurement en fonction des possibilités et des moyens.

### **Les quatre premiers services sont prêts pour être mis en oeuvre dès le début de l'année 2005-2006**

Cette restructuration permettra une optimisation des prises en charge par une meilleure adaptation, un éventail très large des P H M L acceptées et une augmentation de la capacité d'accueil,

### **RENFORCEMENT DU PERSONNEL FORMATION ,ETUDES**

ANAIS a procédé à l'embauche d'une psychologue assurant la fonction de coordination pédagogique et **prévoit pour la prochaine année 2005-2006 l'embauche d'une cuisinière pour le fonctionnement du CAT**

L'équipe des vacataires paramédicale et de psychologie a également été étoffée par le recours aux prestations d'une nouvelle orthophoniste et trois nouvelles psychologues, ce qui se traduit par le renforcement des horaires d'orthophonie et des séances de psychologie ; la psychomotricienne de son côté a augmenté le nombre de séances, une technicienne en psychomotricité intervient aussi auprès des enfants à mi temps .

La nouvelle organisation se traduira dès l'année 2005-2006 par une application plus rationnelle en matière de contrôle grâce à l'établissement de contrats, la définition des missions, l'obligation de participation à toutes les réunions de synthèse, institutionnelles, d'information avec les parents et la mise en place d'un système d'évaluation

Dans le but d'informatiser la gestion de prise en charge ANAIS a confié, la mise en place d'une base de données à un professionnel bénévole.

Le site Web dont l'adresse provisoire reste toujours [:http://wanadopro.ma/anais/default.htm](http://wanadopro.ma/anais/default.htm) a été confié à un bureau

### **ESPACE ANAIS**

L'espace ANAIS est le grand projet qui permettra de mettre en place - Un Centre d'Insertion de Formation et d'Apprentissage Spécialisé (CIFAS )

- Des CAT
- Le SHAD

Les Domaines Publics viennent de mettre la disposition d'ANAIS un terrain d'environ 7 000 m<sup>2</sup> pour l'édification de ce projet

Le projet a été rédigé , les esquisses du plan architectural sont prêts , une estimation des budget de construction , d'équipement et de fonctionnement

Le projet a été déposé à la Préfecture de BOUSKOURA, du ministère du développement social et du secrétariat d'État en charge des PHM

bénévole pour le relooker et le mettre à jour

## **PARTENARIATS ET JUMELAGE**

Parallèlement aux chantiers de préparation de la nouvelle ère, le bureau a multiplié les efforts pour élargir le domaine associatif. C'est ainsi qu' ANAIS a conclu :

- Le jumelage avec AAPEI de Strasbourg
- Le partenariat avec l' Académie de Casablanca pour les classes d'intégration de GHANDI
- Le partenariat avec les universités de SETTAT et de LYON pour une formation d'éducateurs spécialisés sur 3 a s ; ils feront leur stage à ANAIS
- le partenariat avec AJFM (association des jeunes filles marocaines) pour régulariser notre situation de colocataires des locaux de Polo

et a demandé l'adhésion :

- A l'UNAPEI de FRANCE qui se concrétisera en 2006
- A AIRM(Association Internationale de Recherche en faveur des personnes Handicapées Mentales) qui a accepté.
- A l'association TAMNIA
- Adhésion aux œuvres sociales de la Fondation Mohamed VI sans résultat
- Aux œuvres sociales de la Fondation Mohamed VI sans résultat
- Un partenariat avec la SPM
- Un partenariat avec la Villa des Arts à Casablanca
- Adhésion au Collectif pour la promotion des droits humains aux PHM sans résultat

## **COLLOQUES ET MANIFESTATIONS CULTURELLES**

ANAIS s'est inscrite au colloque international sur le thème : «intégration et exclusion, quelle société pour le XXIe siècle» organisé par le laboratoire de psychologie clinique et pathologique en collaboration avec la fondation kon arad Adenauer et le service culturel de l'ambassade de France.

ANAIS a participé aux journées organisées par le Secrétariat d'État en charge de la famille, de l'enfance e des personnes handicapées autour des thèmes respectivement « le plan d'action de personnes handicapées » préparé par la Ligue des pays arabes » et « le projet établissement » organisé en collaboration avec Handicap International , et enfin « la journée de l'autisme »

ANAIS a participé également aux travaux des journées organisées par les Nations Unies et le SEFEPH pour la préparation de la convention sur les personnes handicapées

ANAIS a participé par une exposition au festival de personnes handicapées organisé par le Secrétariat en charge de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées à Casablanca en avril 2005 ; à cette occasion, SA MAJESTE LE ROI MOHAMED

VI a visité notre stand et a entouré de Sa Sollicitude le projet « Espace NAIS » qui lui était présenté.

ANAIS a organisé avec succès, comme tous les ans, sa kermesse de fin d'année dans l'enceinte de l'école GHANDI et la fête des enfants de fin d'année dans le centre culturel d'ANFA.

## **SUBVENTIONS ET BOURSES**

Le Bureau comme tous les ans a réussi à collecter des fonds auprès de bienfaiteurs et obtenu des bourses de prise en charge auprès du secrétariat d'État au profit de quelques familles méritantes qui ne participent qu'avec un montant symbolique de 10 dirhams par personne et par mois

Dans ce cadre il est important de souligner, d'ores et déjà, ce que le rapport financier détaillera, que ANAIS subventionne l'ensemble des PHM pris en charge pour un montant variant entre un minimum de 700 ou 1100dh par PHM et par mois et que la subvention globale est de 41% des charges totales sachant que la prise en charge de chaque PHM varie suivant les années de 2600 à 3100 Dh par mois et par en an ;

## **AUDIT DES COMPTES COMPTABLES**

Les comptes de l'exercice 2003 2004 ont été audités par le cabinet d'expertise comptable MAZARS et MASNAO I » et ont été envoyés au secrétariat général du gouvernement et à note ministère de tutelle ; ceux de l'exercice 2004-2005 lui seront soumis incessamment.

## **CREATION DE SECTIONS LOCALES**

En collaboration avec des parents Rbatis, ANAIS a lancé la création d'une section locale dont le mode de fonctionnement est prévu par le nouveau règlement intérieur

## **REGLEMENT INTERIEUR**

Notre règlement intérieur est dépassé et ne répond plus ni à la nouvelle réglementation du travail instauré depuis septembre 2003 ni à l'évolution de professionnalisation que vit notre association, le nouveau règlement qui est présenté pour adoption à notre honorable assemblée générale de ce jour offrent des perspectives de mise en place de sections locales d'Anaïs et régleme les procédures internes et les règlements qui doivent régir les relations entre l'équipe médico-- socio-- pédagogique, les gestionnaires et les parent ; des moyens de stimulation du personnel applicable dès l'année 2005 2006 ont été prévus

## **PROPOSITION D'UNOUELLE COMPOSITION DU BUREAU**

**Après la dernière assemblée générale de mars 2005, M. SAFI secrétaire général avait démissionné, il fut remplacé par M.Berrada en tant que secrétaire général intérimaire ; par ailleurs comme le nombre des membres du Bureau est devenu**

**inférieur au minimum requis par les statuts, les membres du Bureau ont coopté parmi les membres actifs M. TARROUS. Conformément aux dispositions statutaires (article 26) il est demandé à notre honorable assemblée de ratifier ces décisions. D'un autre côté, étant donné que les tâches sont de plus en plus importantes, le Bureau recommande de porter le nombre des membres à 15, les statuts prévoyant 9 au minimum et 15 au maximum (article 25 et de faire appel aux compétences pour mieux conduire et faire aboutir le nouveau projet d'ESPACE ANAIS**

## **PROPOSITIONS D'AXES DE RECOMMANDATIONS**

Le Bureau propose pour le prochain exercice des axes d'intervention suivants :

- La mobilisation nationale et internationale pour l'édification du projet « Espace ANAIS »
- Développement de la coopération sur le plan national et international du monde associatif
- Organisation d'actions d'appui à la cause du handicap mental.  
Réflexion sur les statuts pour leur modification en vue de les rendre conformes à la nouvelle orientation notamment en ce qui concerne les personnes handicapées et non des enfants handicapés, de l'introduction des concepts Institut Médico Educatif ( IME), Institut Médico PROfessionnelle ( IMPRO ) voire une nouvelle distribution des fonctions du bureau et des attributions de ses membres .
- Etablissement de la CHARTE
- Recherche de solutions pour trouver des ressources stables et pérennes pour le fonctionnement d'ANAIS et réflexion sur l'actualisation des participations parentales aux frais de prise en charge.
- La poursuite des travaux d'amélioration de la gestion administrative. Interne et externe

### **- PRESIDENCE D'HONNEUR ET MEMBRE HONORAIRE**

- LE Bureau, dans sa réunion du 07 mars propose à notre honorable assemblée d'accorder la qualité de membre honoraire à Mmes BENZAKOUR Zohra et ZEMMAMA Leila conformément à l'article 8 des statuts qui prévoit cette distinction pour les personnes qui se sont distinguées par leur travail et/ ou qui ont rendu des services exceptionnels à ANAIS..... Mesdames BENZAKOUR Zohra et ZEMMAMA Leila, depuis des années, n'ont ménagé aucun effort pour la promotion de notre cause et de notre association auprès de la société civile et ont contribué de façon très efficace à collecter les dons sous toutes les formes .
- Le Bureau propose pour être membres honoraires les bienfaiteurs fidèles et permanents depuis plusieurs années suivants :
  - COMATRAC (M BENMOUSSA )
  - LES MOPEDES MAROCAINS (M Azeddine ZEMMAMA
  - TAWFIQ MEDICAL(M BERRADA Ali )
  - WOMEN'S CLUB
  - ATLAS PEINTURE

- CMGP
- SICDA
- Mr HARIFI Abdeljalil
- Mr HATROUHOU
- FERMETURE 2000 (M Mohamed BERRADA )
- MAFODER (M SLAOUI )
- Mr HARIFI
- Mr HATROUHOU

- Pars ailleurs, il est rappelé que les statuts approuvés en mars 2002 prévoient dans son article 32 que « le président de l'association est élu .....pour un mandat de deux ans renouvelable une seule fois. Toute fois un ex président peut être réélu comme membre du Bureau exécutif..... »En application de l'article 8, après le quitus , Mme LAHLOU est statutairement présidente d'honneur.
- Le Bureau saisit cette occasion, pour rendre hommage à Mme LAHLOU, fondatrice de cette association, elle a accompagné son évolution depuis sa naissance à sa maturité actuelle ;les parents et amis des PSHM lui sont reconnaissants des services qu'elle a rendus à ces derniers et à ANAIS et sont persuadés qu'elle continuera ,en militante pour la cause des PSHM et en sa qualité de présidente d'honneur à œuvrer pour la promotion d'ANAIS.

**Le secrétaire général intérimaire**  
**Mr BERRADA Abdelkrim**

**La Présidente**  
**Mme IRAQI HOUSSAINI Zineb**